



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 21 avril 2017

Ouverture de séance à 21h15

PRESENTS

Laurent RACHET	Albert CELSAN
Amandine ARTAUD	Martine PLEUT
Marie-Noëlle RENARD	Céline VARON
Philippe SAHM	Bruno DARCEL

EXCUSES

Maxime MERLOZ	Stéphane BACHET
Jean-Luc VELATI	Jean François PLEUT

REDACTION

Martine PLEUT, Secrétaire du CPALB.

VALIDATION

Présenté pour validation au Président Laurent RACHET le 27 avril 2017
Validation le 29 avril 2017

DIFFUSION

A l'ensemble des membres du CPALB.

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du CR Réunion du 16 mars 2017*
2. *Information du Président*
3. *Remplacement des extincteurs*
4. *Fête du Nautisme*
5. *Informations de la Technique (P.SAHM)*
6. *Informations de l'Apnée (A.ARTAUD)*
7. *Sortie mer (M.N.RENARD)*
8. *Point financier*
9. *Logo CLUB*
10. *Questions diverses*

1. Approbation de CR du CA du 16 mars 2017

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion précédente et les membres présents l'approuvent.

Une correction est apportée au compte-rendu précédent : Didier GANDIN était présent, son nom n'a pas été cité parmi les présents, c'est un oubli.

2. Diverses informations apportées par le Président

- Le club compte 124 adhérents à ce jour / 123 à la même date en 2016.
- La communauté de Grand lac a récupéré l'ancre du club et va la valoriser.
- L'armoire pour entreposer le matériel (scaphandre et apnée) à la piscine est arrivée et est opérationnelle.
- La manifestation sportive **Aquathlon** (traversée du lac à la nage et course à pied le long de la promenade lacustre) aura lieu le vendredi 14 juillet. Le club cherche des volontaires, au moins deux personnes, pour effectuer la sécurité des nageurs sur le lac et les suivre dans leur traversée.
- La manifestation **La Nuit de l'Eau** s'est bien déroulée le samedi 18 mars : 5 initiateurs/ moniteurs (Anne MARTY, Géraud CASSI, Jean-Pierre HAAS, Bruno LE VAVASSEUR et Laurent RACHET) y ont fait entre 30 et 40 baptêmes auprès d'adultes et d'enfants de 17h00 à 21h00. Le Conseil d'Administration les remercie pour leur mobilisation. Tout le monde était très satisfait et ce fut une belle séance.
- Les électrodes du défibrillateur doivent être vérifiées car elles arrivent à échéance, la demande a été faite au CODEP.
- Le CODEP organise une formation TIV au mois de novembre. Les renseignements pour l'inscription sont à demander à Frédéric Gouat et à retourner au responsable de formation avant la fin du mois de juin.

3. Remplacement des extincteurs

- Stéphane BACHET a sollicité deux fournisseurs pour des devis : le premier s'élève à 317,50€ HT et le second à 260€ HT. C'est le second qui a été retenu, il s'agit de la société DESAUTEL située à Grenoble.

4. Fête du Nautisme

- Ce sera le samedi 10 et le dimanche 11 juin 2017. Aussi le club lance un appel aux volontaires, aux initiateurs et à toute personne disponible ce week-end pour donner un coup de main, tenir le vestiaire ou encore piloter le bateau. Pour le programme : samedi matin installation, samedi après-midi 13h30-18h et dimanche 9h-18h baptêmes de plongée. Un tableau sera envoyé à tous les adhérents pour les inscriptions. Le protocole reste le même que l'année dernière: les baptêmes se font près de l'île non loin du port avec la barge.

5. Informations de la Technique (P. SAHM)

- La formation enfant commence le 04 mai et concerne 5 enfants.
- La commission technique remercie les pilotes bateau qui ont permis que les entraînements du CODEP 01 déjà réalisés se passent sans problème pour la préparation au brevet Guide de palanquée.

6. Informations de l'Apnée (A.ARTAUD)

- Le stage prévu en avril a été annulé faute d'un nombre suffisant d'inscrits.
- Un nouvel achat de planches et de monopalmes est envisagé.
- Annecy a été contacté pour le passage du N3 Apnée qui concerne 4 ou 5 apnéistes : on attend la réponse.
- Un après-midi sera réservé pour organiser et préparer le lac aux sorties Apnée. Ce jour-là, dont la date est à définir, un barbecue Apnée sera organisé.
- La commission Apnée propose le 26 août une journée mixte découverte avec en programme des baptêmes d'apnée le matin et des baptêmes de plongée en scaphandre l'après-midi pour ceux qui souhaiteraient découvrir une nouvelle pratique. Le CA attend la décision du bureau technique.

7. Sortie Mer (M.N.RENARD)

- La fiche est envoyée pour les inscriptions : le séjour à la Ciotat concerne les apnéistes et les plongeurs tous niveaux. Les dates à retenir vont du vendredi 29 septembre au dimanche 01 octobre 2017. Rappel des tarifs : les 5 plongées : 100€ / l'hébergement en hôtel : 197€. Le séjour tout compris revient à 297€ pour les plongeurs autonomes et à 307€ pour les plongeurs N1.

8. Point financier

- Compte chèque : 3004.29€ Compte sur livret : 17 295.88€

9. Logo Club

- Olivier WITTIG, un plongeur du club, a été contacté pour réfléchir au nouveau logo du club : il veut bien s'en occuper et faire des propositions.

10. Questions diverses

- Il n'y a pas de question à l'issue de la séance.

Clôture de séance à 23h20

La prochaine réunion aura lieu au club le mardi 23 mai à 19h00.